LES RÉSIDENCES POÏÉTIQUES

DE SAINTE MARTHE

APPEL à Manifestation d'intérêt 2023

TIERS-LIEU SAINTE MARTHE
21 AVENUE CHIRIS
06130 GRASSE

LES RÉSIDENCES POÏÉTIQUES

THÈMES : LE(S) RÉCIT(S), LES LIENS, LES RELATIONS, LE VIVANT

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Jusqu'à 5 semaines pour travailler sur les imaginaires du vivant en revisitant la partition des liens nature / culture et plus largement en mettant en symbolique d'autres rapports au monde par le récit !
Il s'agit de questionner notre relation au vivant (humainset non humains) et aux usages d'un lieu atypique. Les Résidences Poïétiques prennent ancrage sur les Droits humains, les Droits culturels et la convention de Faro. Il s'agit d'une résidence de recherche potentiellement en lien avec le centre de recherche du Tiers-Lieu (Jeune Entreprise Universitaire).L'artiste sera en contact permanent et en échanges avec des publics variés : usagers du lieu, professionnels de plusieurs disciplines et partenaires. Une attention particulière sera apportée au projet artistique incluant une démarche low tech et laissant une trace du passage de l'artiste sur le Tiers-lieu.

POUR QUI ?

Jeunes artistes diplômé·es de la Région PACA-SUD en phase de professionnalisation.

QUAND ?

Tout au long de l'année 2023. Il y aura deux jury en 2023.
Les réponses sont à rendre avant le 28 février 2023 ou le 15 juin 2023.

UNE RÉSIDENCE DE RECHERCHE

MOYENS DÉDIÉS À LA CRÉATION

- Mise à disposition d'une chambre individuelle dans le logement- foyer et d'un espace de création à déterminer avec l'artiste lors de la visite.
- Mutualisation de divers espaces : FabLab, jardin, atelier bricolage...
- Prise en charge des repas.
- Prise en charge d'un A/R du domicile de l'artiste au Tiers-Lieu.

REMUNERATION

- Une bourse de création jusqu'à 1000€.
- Une bourse de fonctionnement jusqu'à 1000 €.
- Rétribution spécifique pour des ateliers d'EAC de maximum 300 €.

À L'ISSUE DE LA RÉSIDENCE

- Une restitution publique (format libre) avec possibilité d'une diffusion (en direct) sur les réseaux sociaux et un bilan partagé.

LE TIERS-LIEU SAINTE MARTHE À GRASSE

« UN TEMPS HORS DU TEMPS »

L'ancien couvent et orphelinat, qui occupe en Quartier Prioritaire de la Ville 9500 m² dont 4500 m² de nature, est devenu espace apprenant dans lequel les humains prennent soin les uns des autres et du lieu, lieu qui prend aussi soin d'eux avec tous ces occupants !

Ce Tiers-Lieu de la transition écologique et citoyenne permet aux artistes de vivre leur expérience tout en s'intégrant aux dynamiques collectives existantes (activités, échanges, soins du site, repas collectifs…). Ces moments peuvent contribuer à alimenter les processus créatifs, créer les conditions d'une sérendipité - mais aussi inspirer des ateliers de médiation.

Tout en restant dans une démarche de recherche, il est demandé à l'artiste de penser aux formats permettant une intégration des différents publics présents sur le site à sa démarche de création.

LE TIERS-LIEU COMME SUPPORT À L'EXPRESSION CRÉATIVE

La poïétique (du grec ancien ποίησις / poíēsis, « œuvre, création, fabrication ») a pour objet l'étude des potentialités inscrites dans une situation donnée qui débouche sur une création nouvelle.

COMMENT POSTULER ?

Envoyez l'appel à candidature à : culture@scic-tetris.org
avant le 28 février 2023 ou le 15 juin 2023
Ludivine Martinez : 04.93.77.51.93
Christophe Giroguy : 06.64.30.23.74

APPEL À CANDIDATURES « RÉSIDENCE POÏÉTIQUE »

1. Prénom et nom du candidat + contact, courte biographie (10 lignes) + Curriculum vitæ du candidat (1 page)

2. Note de présentation de la démarche artistique (trois pages max) : un texte qui explique le cheminement, les problématiques, les intentions, les objectifs de création du candidat. La démarche artistique expose les motivations du candidat, permet d'exposer le processus de recherche, etc.

3. Note de présentation du travail envisagé lors de la résidence poïétique (trois pages maximum) en précisant les objectifs de la recherche, le rétroplanning prévisionnel selon la durée souhaitée, et les formes que pourraient prendre les ateliers collectifs ainsi que la sortie de résidence.

4. Besoins matériels :
si le candidat a besoin de matériel, celui-ci devra joindre un **budget avec devis** si possible ou à minima une liste de matériel.

5. Période souhaitée

6. Lettre de motivation pour la résidence (une page) : celle-ci devra présenter la démarche de développement soutenable, d'éducation populaire et de l'approche Nature/Culture du candidat afin de montrer la cohérence entre la démarche artistique et les activités du Tiers-Lieu.

7. Portfolio du candidat : le portfolio pourra renvoyer à un site internet, à des vidéos, documents audio, etc.

ENVOYEZ LA CANDIDATURE À (1 doc au format pdf):
culture@scic-tetris.org

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, rdv, visite, et/ou aide à monter le dossier - Ludivine : 04.93.77.51.93
- Christophe : 06.64.30.23.74

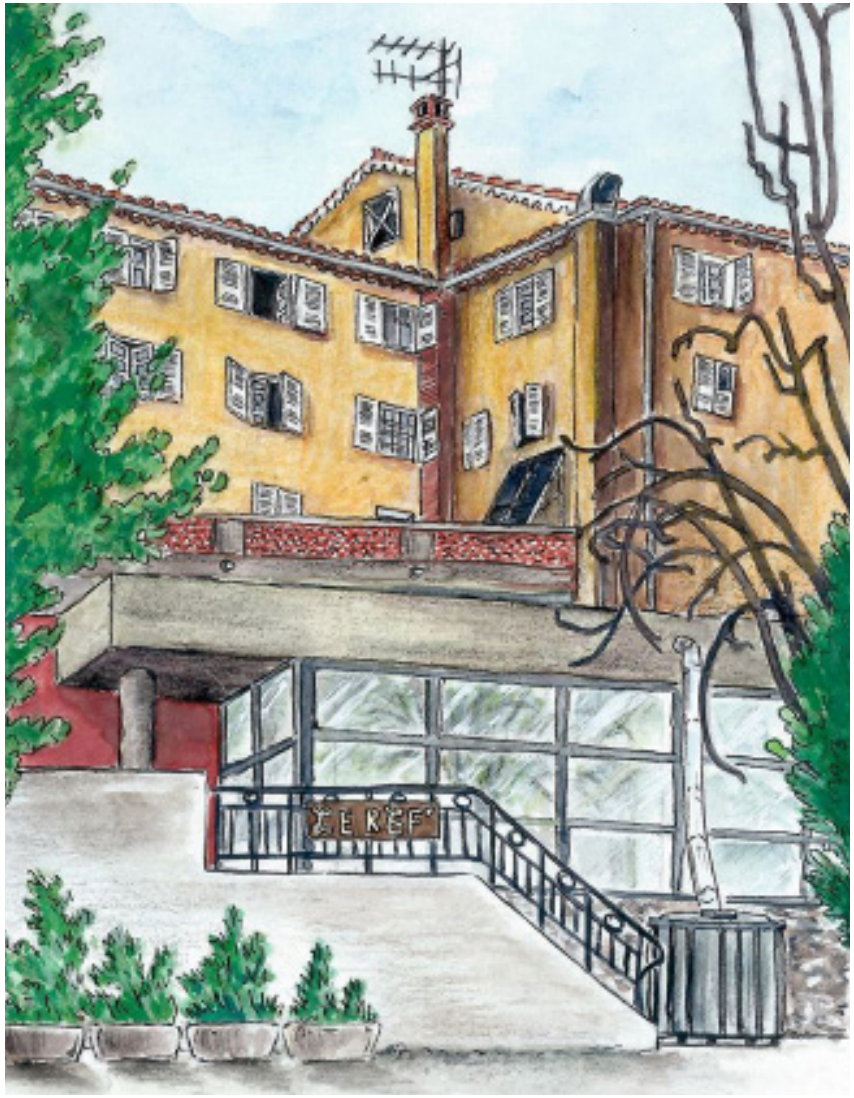

QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ? https://www.youtube.com/watch?v=0idz-lliRK8

http://scic-tetris.org/

@SCICTETRIS

https://www.youtube.com/channel/UC576oYojFuSxNwNVJv-HBaQ